

COPIE

Conseil d'Etat
Monsieur le Conseiller d'Etat
Olivier Curty
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Affaire traitée par : PM / vm

Siviriez, le 14 juillet 2022

2022-617

Consultation suit à la séance d'information et d'échange du 13 avril 2022 concernant les procédures liées aux projets éoliens

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Votre courrier relatif à l'objet cité en titre nous est bien parvenu et a retenu notre meilleure attention.

Après analyse de la situation, lors de sa séance du 27 juin dernier, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1. Financement des études de vents

Le Conseil communal ne souhaite pas entreprendre des mesures de vents sur le territoire de la Commune de Siviriez et par là-même ne souhaite pas solliciter une demande de financement en lien avec cette thématique.

2. Mise en place d'un COPIL pour mener une expertise indépendante et/ou des études indépendantes

Le Conseil communal estime que les tâches à venir dans ce COPIL n'apporteront pas d'éléments pertinents pouvant faire évoluer le dossier dans le sens voulu par la population locale. Il rappelle l'importance du mandat déposé au Grand Conseil "Mandat 2022-GC-63" qui demande la reprise du volet éolien du PDirCant depuis le début en y associant la population de manière participative. Le Conseil communal met encore en évidence sa détermination en lien avec la consultation publique du plan directeur publiée le 17 décembre 2021, dans laquelle il soulignait le manque cruel de démarche participative vis-à-vis de la population, et de fait, un déficit d'acceptation locale de la part de ses citoyennes et citoyens. Ladite démarche participative était voulue le plus tôt possible par bons nombres de conceptions éoliennes. Seule une reprise ab ovo de la thématique éolienne imposée par la Confédération saura nourrir un débat serein en matière énergétique.

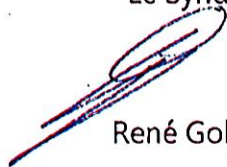
3. *Possibilité d'implantation d'une éolienne-test*

Le Conseil communal ne souhaite pas initier l'installation d'une éolienne test.

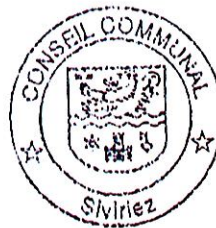
Le Conseil communal vous remercie de prendre bonne note de ce qui précède et vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller d'Etat, ses salutations les meilleures.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic



René Gobet



La Secrétaire



Véronique Moret

Copie pour information :

- Association des communes fribourgeoises
- Commune de Vuisternens-devant-Romont
- Commune de La Sonnaz